

Recherches sociographiques



Commentaire

Claude Galarneau

Volume 3, numéro 1-2, 1962

Situation de la recherche sur le Canada français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055136ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055136ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, C. (1962). Commentaire. *Recherches sociographiques*, 3(1-2), 273–275. <https://doi.org/10.7202/055136ar>

Résumé de l'article

Je tiens à dissiper d'abord une équivoque. Le titre de mon exposé n'implique aucunement que je veuille m'attaquer à une sorte de synthèse des thèmes évoqués au cours de ce colloque. La plupart des auteurs de communications et de commentaires ont bien laissé entendre que l'ère des synthèses-résumés était close pour les chercheurs de cette génération. Parmi toutes les incertitudes dont nous avons fait le bilan au cours de ces journées, voilà un point qui, pour nous tous, est assuré. En parlant de l'étude de la société globale, je ne proposerai donc aucune voie — royale ou tortueuse — pour permettre au sociologue de survoler les lacunes énormes de nos recherches empiriques afin d'en arriver au plus vite à de nouvelles synthèses apaisantes. D'ailleurs, à mon sens (et cela apparaîtra, dans la suite, je l'espère), la notion de société globale n'indique qu'une voie de recherches empiriques parmi bien d'autres.

Cependant, même si ce colloque se déroule sous les auspices de la sociographie, on n'aura aucune difficulté à convenir que le thème que j'ai à traiter appelle des précisions théoriques. La notion de « société globale » apparaît de plus en plus comme nécessaire. Nous savons bien que, le plus souvent, la dialectique de la recherche ne va pas de la monographie à la théorie ou inversement. Elle épouse plutôt le schéma : monographie — aire (ou société globale) — théorie. Pourtant, le concept de « société globale » est un des plus confus de la science contemporaine.

Ce n'est évidemment pas le lieu de proposer une discussion purement théorique à ce sujet. Nous ne saurions tout de même éviter de poser tout de suite une question qui s'impose d'emblée : à quels critères nous référer pour délimiter une société globale ? Ce sont de longs développements théoriques qu'il faudrait consacrer à ce problème. Mais nous en sommes dispensés par les impératifs que nous imposent les cadres de ce colloque : notre objet nous était donné au départ. Et, en fait, cela ne gêne pas trop nos idées sur la question. Chaque société globale présente une structure singulière dont le mode d'approche, dans la situation actuelle de la recherche, est à définir à chaque coup. On ne saurait généraliser à propos des sociétés globales comme on le fait, par exemple, en psychologie sociale pour les petits groupes. Ceux-ci s'offrent à la perception comme des ensembles concrets : on est vite renvoyé alors à l'étude des traits généraux de structure. Il n'en est pas ainsi pour les sociétés globales : à première vue, diverses sociétés globales peuvent être délimitées à propos de la même réalité empirique. Nous devons alors fatalement recourir, du moins dans les premières démarches, aux représentations idéologiques où se marque, chez les agents sociaux eux-mêmes, l'appartenance à telle ou telle société globale. On pourra chercher ensuite les mécanismes spécifiques qui soutiennent ces représentations. De sorte que si la notion de société globale apparaît d'abord (nous le notions à l'instant) comme un palier nécessaire de l'observation sociologique, il se pourrait qu'elle corresponde aussi à des éléments concrets et spécifiques des sociétés.

Fidèle à ces remarques comme à l'esprit général du présent colloque, je ne commencerai donc pas par proposer une définition du concept, pour en chercher ensuite l'application à notre milieu. Dans la première partie de mon travail, qui sera consacrée à un bref inventaire, je voudrais plutôt partir avant tout des mécanismes par lesquels la société canadienne-française a tâché de se donner une représentation d'ensemble de ce qu'elle est ; l'étude systématique de la société globale nous apparaîtra ainsi en profonde continuité avec son objet. Dans une seconde section de cet essai, je voudrais ensuite proposer de brèves remarques théoriques pour dégager, enfin, quelques propositions de recherche.

COMMENTAIRE

Vous aurez entendu plusieurs exposés sur la culture dans ces « perspectives sur l'étude de la structure sociale », dont ceux de MM. Lacourcière, Falardeau, Lefebvre, Rocher, Mailhiot et Rioux. Comment un historien peut-il aborder ce problème de la culture au Canada français après des ethnographes, des linguistes, des sociologues et des anthropologues ? Il y a sans doute bien des façons de le faire ; aussi je me contenterai de soumettre à votre réflexion quelques aspects d'une nouvelle orientation de l'historiographie contemporaine. Cette nouvelle section, qui tend à regrouper des voies éparses, situées aux confins de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie et de l'histoire connaît actuellement trois appellations : histoire de la psychologie collective, histoire des mentalités, histoire du mental collectif.¹ Cette histoire se donne pour objet d'étude la *psyché* collective, l'âme collective, le mental collectif ; elle cherche à comprendre les attitudes mentales des groupes, à relier les représentations collectives et les conduites personnelles dans l'évolution totale d'un peuple ; histoire qui étudie encore la dialectique du groupe et de l'individu, histoire attentive aux « modèles » culturels comme aux réactions personnelles, histoire sociale et biographique, qui se développe selon les différentes cadences de la durée.² Histoire qui se fonde évidemment sur l'existence de la psychologie collective elle-même, comme l'ont démontré Durkheim, Blondel et Halbwachs.

Quand je dis nouvelle section de l'histoire, cela ne signifie pas que cette discipline n'ait jamais été pratiquée. Histoire nouvelle en ce sens qu'elle précise ses méthodes, regroupe ses efforts et compte maintenant ses maîtres, ses chefs d'équipe en Europe occidentale, un peu selon les vœux d'Henri Berr et de Lucien Febvre. C'est M. Alphonse Dupront, professeur à la Sorbonne, qui en est l'un des animateurs les plus fervents.

Comme M. Dupront l'a formulé au XI^e Congrès des sciences historiques en août 1960, le travail en histoire du mental collectif consiste à chercher dans trois grandes directions :

« Établir l'inventaire des formes, créations, images, valeurs, des expressions tant saines que morbides, par quoi se manifeste le mental collectif ; analyser les raisons de vivre, les forces de création, le « comment » de l'action ou de la passion des hommes d'une époque ou d'un pays, à un moment donné ; rendre manifeste l'existence de phénomènes périodiques, de rythmes, de retours, par rapport à certains besoins, idées, images mentales, mythes, archétypes, ou complexes de valeurs. »³

¹ Alphonse DUPRONT, « Problèmes et méthodes d'une histoire de la psychologie collective », *Comité international des sciences historiques, Stockholm, 21-28 août 1960. Résumé des communications*. Göteborg-Stockholm-Upsala, Almqvist et Wiksell, 1960, 26-28. M. Dupront a repris sa communication, sous le même titre, dans *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, janvier-février 1961, 3-11, mais en proposant « histoire du mental collectif » au lieu « d'histoire de la psychologie collective ». M. L. Trénard avait employé « mental collectif » lors de la discussion, comme les *Actes du Congrès* le rapportent, à la page 50. Enfin, M. G. DUBY, dans *L'histoire et ses méthodes* publiée sous la direction de Charles Samaran, Paris, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade, 1961, 1965), propose, après Lucien Febvre, de garder « histoire des mentalités ». Voir : Lucien FEBVRE, *Combats pour l'histoire*, Paris, Colin, 1953.

² Fernand BRAUDEL, « Histoire et sciences sociales ; la longue durée », *Annales E.S.C.*, 1958, 725-753.

³ Alphonse DUPRONT, *op. cit.*, 26-27.

Cette histoire « n'existe que dans la mesure où elle se donne à elle-même sa matière » et « tout le donné historique est évidemment matière de l'histoire du mental collectif, qui doit justement rechercher dans le donné historique ce qui est collectif dans les besoins, les attitudes, les comportements ou les idéals. »¹

La méthode fondamentale de cette histoire, c'est celle de la description. La volonté de description doit être constante et ne doit pas se laisser attirer par la tentation d'établir des lois ou d'aboutir à une « systématique de la sociologie historique ».

Une fois les grandes voies de la recherche indiquées et la méthode signalée d'un mot, essayons d'indiquer quelques domaines plus précis où doit porter l'effort de l'historien. En ce qui concerne les idées-forces, étudier la naissance, la diffusion, le rôle des opinions, des « images » (par exemple la représentation qu'un peuple se fait d'un autre). En ce qui concerne les croyances, étudier les formes de la pratique religieuse aussi bien que les formes aberrantes de piété, les superstitions, la sorcellerie, les traditions ésotériques. Pour connaître l'outillage mental, étudier en tout premier lieu le langage, les moyens d'expression que l'individu reçoit du groupe et qui servent de cadre à toute sa vie mentale, dans le vocabulaire et la syntaxe ; étudier ensuite les autres procédés d'expression, ceux qui traduisent les quantités, les nombres, les mesures, les représentations du temps et de l'espace, supports sensibles de la pensée.

Histoire de l'éducation, au sens le plus large, qui comprend toutes les communications entre l'individu et son milieu, des moyens par lesquels il reçoit les modèles culturels, depuis l'enfance par la famille et les groupes d'écoliers, jusqu'à l'âge adulte par les propagandes ; histoire des institutions scolaires, de leurs structures, de leur contenu, des notions qu'elles veulent transmettre, de leur équipement, de leur implantation dans la société ; histoire de tous les moyens d'information, des véhicules de la culture tels que les livres, les bibliothèques, les journaux et périodiques.

Histoire des représentations que la collectivité canadienne-française s'est faites du monde, de la vie, de la mort, de la religion, de la politique ; histoire des thèmes de la création artistique dans les arts plastiques, la littérature écrite et orale.

Il faut s'arrêter là dans l'énumération des voies ouvertes à la recherche et se demander si cette histoire est possible, autrement dit, si elle compte déjà des ouvrages de valeur. Je n'en citerai que quelques-uns : le *Rabelais*² et le *Martin Luther*³ de Febvre, la *Grande Peur* de George Lefebvre,⁴ *Le temps de l'histoire* de Philippe Ariès,⁵ le *Déclin du moyen âge* de Huizinga,⁶ les *Rois thaumaturges* et la *Société féodale* de Marc Bloch⁷ et la *Chrétienté et l'idée de croisade* d'Alphandéry et Dupront,⁸ le livre de Ferguson sur la *Renaissance*⁹ et celui, plus récent, de Robert Mandrou sur l'*Introduction*

1 *Ibid.*, 26.

2 Paris, 1942.

3 Paris, 1928.

4 Paris, 1932.

5 Monaco, 1954.

6 Trad. fr., Paris, 1948.

7 Paris, 2^e éd. 1962 et Paris, 1939-40.

8 Paris, 1954, 2 vol.

9 Trad. fr., Paris, 1950.

à la France moderne.¹ Tous ouvrages qui suffisent à prouver la validité de l'histoire du mental collectif.

De la recherche à Québec en ce domaine, quelques directions sont d'ores et déjà entreprises. En ce qui concerne l'histoire de l'enseignement, au point de vue de la transmission des connaissances, on peut lire dans le dernier numéro de la *Revue d'Histoire de l'Amérique française* la première tranche d'une étude sur les « Débuts de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au Petit Séminaire de Québec (1765-1870) ». ² Un candidat au diplôme d'études supérieures est en train de rédiger sa thèse sur un sujet analogue dans un autre vieux collège du Québec.

Au plan de l'histoire des idées, un jeune collègue a commencé des recherches sur le mouvement de pensée ultramontaine au Canada français dans la dernière partie du XIX^e siècle, courant de pensée rattaché à ses homologues américain, français et romain.

Dans un autre secteur, je travaille pour ma part, depuis bientôt dix ans, sur les réactions de l'opinion canadienne-française devant la France et les Français depuis la Conquête jusqu'à la *Capricieuse* (1760-1855). ³ Une telle recherche m'amène à étudier d'abord les relations entre les Français et les Canadiens sous tous leurs aspects, à analyser ensuite les représentations que se font les individus et les groupes canadiens-français de la France, des événements qui se passent en France. Je crois avoir réussi à cerner, entre autres résultats, à certains moments, le sentiment des classes populaires, alors que généralement, dans ce genre d'études, on ne réussit qu'à saisir l'opinion des élites, la seule qui se soit généralement exprimée et qui ait laissé des traces écrites. Je dois ces résultats aux ethnographes qui, dans leur cueillette des traditions orales, nous offrent une documentation d'une richesse unique en son genre.

Je terminerai ce commentaire en faisant remarquer qu'il ne faut pas trop se hâter en cette sorte d'histoire, qu'il convient d'aller lentement, avec de bons outils et des méthodes sûres, qu'on acquiert après une bonne quinzaine d'années d'études et de travaux personnels. Et, comme le dit monsieur Rioux, les historiens doivent se tenir en liaison étroite avec les autres spécialistes, ce qui est le cas déjà pour plusieurs d'entre nous et ce que peut favoriser davantage ce colloque. Nous avons maintenant, au Canada français, non seulement des individus, mais, pour la première fois, une équipe de chercheurs et de savants qui doivent travailler ensemble, autant que possible. Voilà comment un historien peut envisager l'étude de la culture en demeurant dans la dimension propre à sa discipline, qui est celle du passé.

Claude GALARNEAU

*Institut d'histoire,
Université Laval.*

¹ Paris, 1961.

² Pierre SAVARD, « Débuts de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au Petit Séminaire de Québec (1765-1870) », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, XV, 4, mars 1962, 509-525.

³ On pourra avoir une idée sommaire d'une partie de ce travail dans : « Les échanges culturels franco-canadiens depuis 1763 », dans : *Le Canada français, aujourd'hui et demain*. Paris, Fayard, 1961, 67-78 (Recherches et débats, cahier n° 34).